

ACCROÎTRE LA MOBILITÉ DES JEUNES AU SEIN DE L'EUROPE

L'ACCORD PARTIEL
SUR LA MOBILITÉ DES JEUNES
PAR LA CARTE JEUNES



partial agreement on
**youth
mobility**
through the
EUROPEAN YOUTH CARD

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

ACCROÎTRE LA MOBILITÉ DES JEUNES AU SEIN DE L'EUROPE...

Au cours de la conférence des ministres responsables de la jeunesse du Conseil de l'Europe qui s'est tenue à Lisbonne en 1991, la Secrétaire Générale de l'époque, Catherine Lalumière, avait lancé une toute nouvelle initiative destinée à améliorer la vie des jeunes. L'Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte jeunes a ouvert la voie en matière de promotion de la mobilité accrue des jeunes entre l'Est et l'Ouest.

« L'Association européenne des Cartes jeunes est fière d'être un partenaire de confiance du Conseil de l'Europe depuis 30 ans. En collaboration avec les États membres, notre réseau offre à plus de 7 millions de jeunes titulaires de la carte des services de qualité grâce à la Carte jeunes européenne ; il favorise la mobilité durable et les possibilités de relations et de participation. »

Louise Macdonald OBE

Présidente de EYCA

« Le Conseil de l'Europe et EYCA entretiennent une coopération solide depuis près de trente ans dans le cadre de l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte jeunes. Grâce à ce partenariat unique, des millions de jeunes bénéficient d'une aide pour découvrir, apprécier et apprendre à mieux connaître l'Europe, sa population, ses pays, sa culture et ses valeurs. »

Antje Rothemund

Chef du Service de la jeunesse,
Conseil de l'Europe

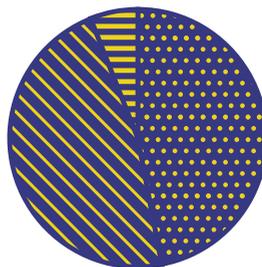
L'objectif global de l'Accord partiel est de permettre aux gouvernements des États membres et aux organisations membres de EYCA de travailler de concert pour apporter de meilleures solutions à la mobilité des jeunes. Cet objectif général poursuit essentiellement deux buts :

- ▶ développer le système des cartes jeunes européennes ;
- ▶ concevoir de meilleures politiques de jeunesse avec et pour les gouvernements membres.



Un Conseil de coordination supervise le programme d'activités. Il compte 17 membres :

-  **Huit** représentants des États membres de l'accord partiel désignés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe;
-  **Huit** membres de l'Association européenne des cartes jeunes désignés par celle-ci ;
-  **Un** représentant désigné par le Conseil consultatif pour la jeunesse, sans droit de vote.



Source et informations complémentaires à l'adresse suivante :
www.coe.int/fr/web/youth/youth-mobility

LES ACCORDS PARTIELS – EN QUOI CONSISTENT-ILS ?

Un accord partiel est une forme particulière de coopération au sein du Conseil de l'Europe. Il permet aux États membres de participer ou non à une activité préconisée par d'autres États membres. D'un point de vue statutaire, un accord partiel reste une activité de l'Organisation au même titre que d'autres activités du programme. L'exception tient au fait qu'un Accord partiel est doté de ses propres budget et méthodes de travail, qui sont déterminés uniquement par les membres de l'Accord.



Comment adhérer ?

Pour les États membres du Conseil de l'Europe et les États parties à la Convention culturelle européenne :

■ Ces États membres peuvent adhérer à l'accord partiel à tout moment au moyen d'une simple déclaration au Secrétaire Général à cet effet.

■ Cette déclaration au Secrétaire Général peut prendre la forme d'une lettre officielle ou d'une note verbale émanant du ministre des Affaires étrangères ou du Représentant permanent du pays en question auprès du Conseil de l'Europe.

Pour les États non membres du Conseil de l'Europe et qui ne sont pas parties à la Convention culturelle européenne :

■ Sur proposition de l'Association européenne des cartes jeunes et du Conseil de coordination de l'accord partiel, le Comité des Ministres peut inviter tout État non membre du Conseil de l'Europe à adhérer à l'accord partiel, après avoir consulté les autres États non membres déjà participants.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



Le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il compte 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

EYCA

L'Association européenne des cartes jeunes (EYCA) est une association non gouvernementale à but non lucratif regroupant 38 organisations membres qui délivrent la carte jeunes à plus de sept millions de jeunes dans 36 pays à travers l'Europe. « Ensemble, nous œuvrons pour donner plus de responsabilités aux jeunes. »

Réunir les acteurs concernés



Nous avons créé une série de séminaires internationaux destinés à aider les gouvernements à prendre en main des politiques de jeunesse complexes. Ces événements importants sont organisés tous les ans par l'Accord partiel du Conseil de l'Europe sur la mobilité des jeunes par la Carte jeunes en coopération avec EYCA, son partenaire institutionnel, offrant un forum d'échanges d'informations, de discussion et de débat aux fonctionnaires et aux représentants des gouvernements sur une variété de sujets qui ont une incidence sur la vie des jeunes à travers l'Europe.

■ Ces événements sont essentiels car ils fournissent des informations utiles pour l'élaboration des politiques de jeunesse, sont sources d'inspiration et permettent la formation de nouvelles idées, les participants en apprenant davantage sur la manière dont les jeunes peuvent mieux tirer parti de la Carte jeunes européenne.

■ Les membres de l'accord partiel bénéficient d'un accès prioritaire à nos événements chaque année. Les pages suivantes présentent quelques exemples des événements déjà organisés.

SÉMINAIRE « LUTTER CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LA RADICALISATION DE LA JEUNESSE »

Où : Nicosie, Chypre

Quand : 29-31 janvier 2017

Brève description : dans le contexte de la hausse des attitudes radicalisées chez les jeunes, le séminaire a rassemblé 50 décideurs politiques, organisations membres de EYCA et autres acteurs concernés afin de relever les défis actuels. Pendant une journée et demie, les participants ont pu réfléchir à la manière dont la Carte jeunes européenne pourrait soutenir et aider les gouvernements à promouvoir des sociétés pacifiques.

Parmi les intervenants figuraient des professeurs d'université, des représentants d'ONG, des personnalités du secteur privé et des organisations membres de EYCA.

L'événement a été organisé dans le cadre de la présidence chypriote du Conseil de l'Europe. Il a été l'occasion pour les représentants gouvernementaux des différents pays, ainsi que les hauts représentants du Conseil de l'Europe et du gouvernement chypriote, de travailler en réseau et d'échanger des expériences.

Résultats : le séminaire a abordé le défi que représente la radicalisation, se penchant sur la simplification de la question dans les médias qui l'associent à la violence alors que, bien souvent, d'autres facteurs tels que l'extrémisme de droite sont aussi en jeu. Il a aussi fait ressortir la nécessité de favoriser la coopération intersectorielle entre les différents acteurs du secteur jeunesse et mis l'accent sur la prévention.

L'infrastructure de la Carte jeunes européenne peut venir en soutien de mesures de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent en contribuant activement à l'inclusion sociale des jeunes. Avec un accès à sept millions de titulaires de la carte dans toute l'Europe et un soutien unique d'organismes gouvernementaux, la Carte jeunes est un outil efficace pour mettre en œuvre les politiques et toucher les jeunes menacés d'exclusion.

La Carte jeunes européenne peut être un outil de dialogue entre les jeunes, mais aussi entre les jeunes et les autres acteurs concernés par ce dispositif. Elle devrait être un moyen d'inviter ou d'encourager les jeunes à prendre part à des discussions et à l'élaboration des politiques de jeunesse (d'après le rapport du séminaire).

« Grâce à la Carte jeunes européenne, nous établissons le contact avec les jeunes et les invitons à des possibilités de participation comme le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, le vote lors des élections ou le projet de volontariat 72 heures.

La participation aux processus décisionnels est un élément central de notre organisation et la Carte jeunes est un outil puissant à cet égard. »



SÉMINAIRE SUR LES DROITS SOCIAUX DES JEUNES

Où : Budva, Monténégro

Quand : 22-24 avril 2018

Brève description : l'objectif du séminaire était d'identifier des possibilités d'utiliser la Carte jeunes européenne comme un moyen de toucher les jeunes les plus vulnérables et de veiller à ce qu'ils aient accès aux informations qui défendent leurs droits sociaux.

L'événement a rassemblé des représentants ministériels de haut niveau du Monténégro, de la République tchèque et d'autres organismes intergouvernementaux régionaux tels que l'Office régional de coopération de la jeunesse (RYCO). À cette occasion, des décideurs politiques, des chercheurs, des organisations de jeunesse, des travailleurs de jeunesse et d'autres parties prenantes ont pu échanger des idées et des bonnes pratiques sur l'inclusion sociale des jeunes.

Résultats : l'événement a abouti à la formulation de recommandations concrètes sur la manière d'utiliser la Carte jeunes européenne comme outil d'inclusion sociale. Avec la prise en compte de ces recommandations par EYCA et ses membres, les services offerts aux jeunes, en particulier les jeunes sans emploi, ne suivant ni études ni formation (NEET), se sont améliorés.

« Tous les exemples présentés étaient motivants ; ils pourraient aider les participants à comprendre les priorités et les besoins spécifiques de chaque pays en matière d'inclusion sociale des jeunes. »

Nelli Gishyan

Arménie





SÉMINAIRE SUR LA MOBILITÉ DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : FUITE DES CERVEAUX OU AFFLUX DE CERVEAUX

Où : Zagreb, Croatie

Quand : 28-30 octobre 2018

Brève description : le séminaire «La fuite des cerveaux ou l'afflux de cerveaux» a été organisé dans le cadre du programme de la présidence croate du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Il a mis en avant le contexte d'innovation et d'esprit d'entreprise des Balkans occidentaux, réunissant des responsables politiques au plus haut niveau, de jeunes innovateurs, des chercheurs, des travailleurs de jeunesse et des jeunes.

Le programme de la Carte jeunes européenne est, dans de nombreux pays, un exemple d'entrepreneuriat social, qui associe une dimension politique et un lien solide avec le secteur des entreprises. Parallèlement, avec sa forte composante de mobilité, il aborde plusieurs domaines d'action et permet d'avoir une approche intersectorielle des politiques de jeunesse.

Résultats : à l'issue de cet événement d'une journée et demie, les responsables politiques et les organisations de Cartes jeunes ont recueilli des recommandations originales sur la manière de mobiliser

la diversité des ressources accessibles grâce à la Carte jeunes européenne, afin de créer des emplois, de faciliter l'entrepreneuriat et de retenir les jeunes talents dans leurs collectivités.

Les participants ont en outre soulevé des questions importantes sur les politiques à long terme afin de prendre en compte la fuite des cerveaux des jeunes et le rôle de la Carte jeunes européenne.

«Au niveau individuel, [le séminaire] crée un sentiment d'appartenance et un réseau de confiance entre les titulaires de la carte et se sert de la Carte jeunes européenne pour établir un lien avec d'autres secteurs et services.»

Rapport du séminaire



SÉMINAIRE SUR LE TRAVAIL DE JEUNESSE ET LES POLITIQUES DE JEUNESSE

Où : Helsinki, Finlande

Quand : 5-7 mai 2019

Brève description : les objectifs principaux de cet événement de haut niveau organisé dans le cadre de la présidence finlandaise du Conseil de l'Europe étaient les suivants :

- a) examiner la perception des « services en matière de travail de jeunesse » et la variété des modèles à travers les pays du Conseil de l'Europe ;
- b) promouvoir l'importance du travail de jeunesse dans la création de sociétés durables, fondées sur l'accès aux droits et l'inclusion sociale des jeunes vulnérables ;
- c) examiner le rôle que pourrait jouer la Carte jeunes européenne dans la mise en œuvre de la législation spécifique du Conseil de l'Europe, en particulier la [recommandation sur le travail de jeunesse CM/Rec\(2017\)4](#).

Le séminaire a été une excellente occasion d'en savoir plus sur le modèle finlandais de travail de jeunesse avec la visite de la maison des jeunes d'Harju. Il a en outre réuni en un même lieu les représentants de deux approches différentes du travail de jeunesse : le professeur Howard Williamson de l'université de Galles du Sud et Arnaud Raskin de SteetwiZe, qui travaille avec les enfants en lien avec la rue dans le monde.

Résultats : l'événement a été l'occasion pour les décideurs politiques et les travailleurs de jeunesse de mieux comprendre comment la Carte jeunes peut servir à promouvoir les services de jeunesse. En réunissant des représentants des membres de l'EYCA qui mettent en œuvre la Carte jeunes mais conçoivent aussi des politiques au niveau national, le séminaire a offert un lieu de débat, de réflexion et d'apprentissage sur le travail de jeunesse et les politiques de jeunesse. Il a par ailleurs apporté aux participants une perspective nouvelle concernant le travail de jeunesse et les nouvelles approches et les défis auxquels sont confrontées les personnes qui travaillent dans ce domaine.

« C'était très intéressant : en deux jours il y a eu de nombreuses présentations sur la connaissance de la jeunesse avec des perspectives différentes. La variété des intervenants de milieux divers et l'engagement en faveur du travail de jeunesse en ont fait un événement marquant ! »

Leyli Tahirova
Azerbaïdjan



SÉMINAIRE SUR LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE DES JEUNES

Où: Strasbourg, France
Quand: 17-18 octobre 2019

Breve description : organisé à un moment où la participation des jeunes gagne en visibilité et a une portée mondiale, le séminaire international poursuivait les objectifs suivants :

- ▶ offrir un lieu de débat sur les différentes formes que peuvent utiliser les jeunes pour faire entendre leurs voix, y compris par les moyens numériques ;
- ▶ étudier comment la Carte jeunes européenne peut être un moyen de toucher les jeunes démobilisés et de les encourager à participer activement à tous les niveaux.

L'événement a réuni des participants de 27 nationalités, parmi lesquels des responsables politiques, des représentants des membres de EYCA, des chercheurs dans le domaine de la jeunesse, des travailleurs de jeunesse et des militants. Il a permis de présenter des modèles de bonnes pratiques de tout le réseau EYCA : de la campagne #GiveAVote aux actions des collectivités locales, les tendances en matière de participation

des jeunes à travers l'Europe et le rôle de l'éducation aux médias et à l'information.

« L'accord partiel et EYCA contribuent pour beaucoup à favoriser des accords plus solides et stratégiques avec des parties prenantes dans le domaine de la participation des jeunes. »

D'après le rapport du séminaire



Participer



Les séminaires et les événements organisés dans le cadre de l'accord partiel sont ouverts aux responsables politiques, aux travailleurs de jeunesse, aux chercheurs dans le domaine de la jeunesse, aux animateurs de jeunesse ainsi que par le biais d'appels à candidatures ouverts.

■ Les candidats des pays membres de l'accord partiel sur la mobilité des jeunes sont en général prioritaires.

■ Les coûts liés à la participation sont couverts par les organisateurs: remboursement des frais de voyage et de visa*, fourniture d'une assurance voyage, hébergement en pension complète pendant toute la durée de l'événement.

■ Le Conseil de l'Europe et l'Association européenne des cartes jeunes organisent des activités thématiques à intervalles réguliers plusieurs fois par an.

■ Pour vous tenir au courant des appels ouverts concernant les séminaires, veuillez consulter les pages suivante: www.coe.int/fr/web/youth/home et <https://www.eyca.org/>.

* La limite de remboursement des frais de voyage est indiquée dans les appels à candidatures.

Contactez-nous

**Direction de la participation
démocratique
Service de la jeunesse
Division des politiques
de jeunesse**

**Accord partiel
sur la mobilité des jeunes
par la Carte jeunes**

F-67075 Strasbourg Cedex

+33 3 88 41 29 98

+33 3 88 41 52 54

youthmobility@coe.int

www.coe.int/fr/web/youth/youth-mobility



**European
Youth Card**

EYCA:

Rue D'Alost 7-11,
Bruxelles 1000, Belgique

+32 288 06 843

[@EuropeanYouthCardAssociation](https://www.facebook.com/EuropeanYouthCardAssociation)

mail@eyca.org

www.eyca.org

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

partial agreement on
**youth
mobility**
through the
EUROPEAN YOUTH CARD

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE